

Édito

Consultation de la profession du 23 au 26 avril

À l'occasion de chaque journée d'action, le ministre Blanquer communique aux média des pourcentages de grévistes scandaleusement minorés et mensongers et fanfaronne sur un large soutien de la profession à ses réformes.

Il est vrai qu'une large partie de la profession n'est pas encore entrée dans l'action et qu'il nous faut continuer le travail de mobilisation.

Le SNES-FSU Académie de Nice a pris la décision d'une consultation de la profession sur les réformes en cours et demande aux sections d'établissement de bien vouloir la mettre en oeuvre.

Vous trouverez, en annexe, un bulletin de vote à reproduire et à distribuer dans les casiers. Le casier SNES-FSU de l'établissement ou celui d'un collègue pouvant constituer une urne. Il est possible également de demander une urne à l'administration de l'établissement.

À l'issue de la consultation merci de transmettre les résultats au SNES-FSU Académie de Nice,

Soit par mail : s3nic@snes.edu
Soit par courrier postal :
SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine 06000 NICE

Bien syndicalement,
Le secrétariat académique.



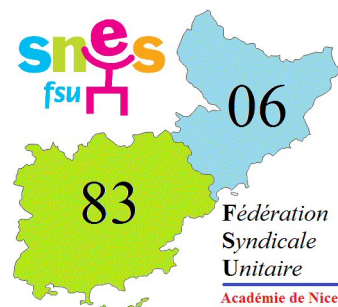
NICE C-DIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Aux S1,



suppl. n°2 au NICE SNES 251 de février 2019

Nice, le 1er avril 2019

SOMMAIRE

p.1/1 Consultation de la profession du 23 au 26 avril
p.2/2 Plan d'action du SNES-FSU
Annexe 1 : Affiche votation SNES-FSU, vous avez la parole !
Annexe 2 : PV résultats de la votation
Annexe 3 : Votation, petit rappel et bulletin de vote.



Le SNES-FSU en lutte par :

- la grève,
- la manif,
- les actions fortes dans les établissements,
- grève des examens ?

<http://nice.snes.edu>
<https://www.facebook.com/snesnice>
https://twitter.com/SNES_FSU_Nice



2 - PLAN D'ACTION DU SNES-FSU

Réuni en conseil syndical académique le 22 mars à Vidauban et commission administrative nationale le 26 et 27 mars à Paris, le SNES-FSU a adopté le plan d'action ci-dessous :

Dans la suite des mobilisations multiformes dans les établissements, du rassemblement des établissements à l'appel du SNES-FSU Alpes-Maritimes, le mercredi 13 mars 2019 devant le rectorat de Nice et de la grève public/privé du mardi 19 mars 2019, de la manifestation nationale à Paris du jeudi 21 mars 2019 des PsyEN, le SNES-FSU Académie de Nice appelle la profession à continuer et amplifier la mobilisation :

- en refusant de barrer la route aux élèves de terminale en renseignant de la façon la plus favorable possible la fiche Avenir ;

- en développant les actions d'établissement : grèves locales, motions de CA, adoption collective d'évaluations des élèves non chiffrées ou maximales, annulations d'examens blancs, «nuits des établissements», réunions avec les parents, démissions collectives de la fonction de professeur principal, tractage aux parents et aux élèves ;

- en signant la pétition contre l'article 1 de la loi Blanquer : <https://liberte-expression.fsu.fr/>

- en signant la pétition pour la fonction publique et les services publics : <https://www.unepetition.fr/22marsfonctionpublique>

- en organisant dans tous les établissements de l'académie une votation sur les réformes dans la semaine du 23 au 26 avril 2019 ;

- en participant aux cortèges unitaires du 1er mai en donnant de la visibilité à l'éducation et à la Fonction publique ;

- en se mettant en grève et en manifestant dans l'unité des OS de la Fonction publique (FSU, CFTC, CGC, CGT, FAFP, Solidaires, UNSA) le jeudi 9 mai 2019.

Le SNES-FSU fera la proposition d'une manifestation unitaire nationale dans la deuxième quinzaine de mai.

Il organisera une consultation des syndiqués sur l'appel à une grève le premier jour de l'examen du baccalauréat et les jours d'épreuves du DNB.



Votation SNES-FSU

Ces réformes dont il est question :

Vous avez la parole !

Pour ne pas laisser libre cours à la communication ministérielle, largement relayée par les médias, nous avons besoin de votre avis !

D'après le Ministre, et malgré les nombreuses actions des personnels, la profession approuverait majoritairement les réformes (Education, Lycée et Fonction Publique).

Le SNES-FSU Académie de Nice a donc décidé, en conseil syndical, réuni à Vidauban, le vendredi 22 mars, d'organiser la votation de l'ensemble des collègues pour avoir, « réellement », leur avis.

Prenez quelques minutes pour renseigner le questionnaire déposé dans vos casiers. Nous remettrons le résultat de cette consultation à Monsieur le Recteur et aux députés.

Bien syndicalement, le Secrétariat Académique du SNES-FSU de NICE

SNES-FSU

Votation : ces réformes dont il est question



Résultats

Etablissement :

Ville :

Nombre de collègues dans l'établissement :

Nombre de votants :

Nombre de votes exprimés :

Nombre de voix recueillies pour chacune des réformes à reporter dans le tableau ci-dessous :

	J'approuve cette réforme	Je n'approuve pas cette réforme	Sans opinion
1. Réforme de l'éducation			
2. Réforme du lycée			
3. Réforme de la Fonction publique			
TOTAL			

À renvoyer à la section académique du SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine, 06000 Nice par courrier ou par fax au 04-97-11-81-51 ou par mail s3nic@snes.edu



Votation SNES-FSU Ces réformes dont il est question : Vous avez la parole !

Pour ne pas laisser libre cours à la communication ministérielle, largement relayée par les média, nous avons besoin de l'avis de la profession ! D'après le Ministre, la profession approuve majoritairement les réformes (Education, Lycée et Fonction Publique). Qu'en pensez-vous réellement ?

Petit rappel de la position du SNES-FSU :

1. **Réforme de l'éducation, « Ecole de la confiance »** : Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit Blanquer "*Pour une école de la confiance*" est devenu, au cours de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif sans faire preuve de progrès : création d'établissements publics des savoirs fondamentaux (écoles-collèges) sans accord des communautés éducatives, réforme de la formation des enseignants, fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives, financement obligatoire, par les communes, des écoles privées dès l'école maternelle, remise en cause de la liberté d'expression des fonctionnaires citoyens..
2. **La réforme du lycée** : elle est vendue depuis le départ comme une réforme qui va donner davantage de choix et de liberté aux élèves pour construire leur parcours, de manière plus personnalisée. Rappelons que les séries générales offraient déjà de nombreux parcours. Les choix " libres " sont souvent influencés par des déterminismes sociaux et les possibilités de choix vont être contraintes par l'offre de spécialités de chaque établissement. Au final, cette offre risque d'être beaucoup plus inégalitaire que dans une organisation en séries. Et enfin, ce soi-disant libre choix va se faire sous contrainte des places disponibles, et des possibilités d'organisation des emplois du temps et surtout entraîner la suppression de 2650 postes !
3. **La réforme de la Fonction Publique** : une attaque en règle du statut de fonctionnaire. Elle prévoit le recours de plus en plus fréquent au recrutement par contrat. On verrait aussi se développer la rémunération au mérite, au détriment du principe de carrière, mais aussi au détriment de la nécessaire solidarité des équipes et au détriment de l'intérêt général. Le dessaisissement des commissions paritaires, leur marginalisation dès le 1^{er} janvier 2020, romprait avec le mouvement de démocratisation de la fonction publique, qui a prévalu au cours du XX^e siècle. Et pourtant les Commissions Administratives Paritaires, lieux d'échanges fructueux, font chaque année la preuve de leur efficacité. Fondées à la Libération, les CAP sont une garantie contre l'arbitraire. Les représentants des personnels y sont élus au suffrage universel direct : leurs rôles de vérification de l'équité, de garantie de transparence qui en découle dans les opérations de gestion, principalement de mutations, de promotions et d'avancement, sont connus et reconnus.

Retrouvez toutes les analyses détaillées de chacune de ces réformes sur le site du SNES-FSU : <https://www.snes.edu/>

Merci à tous de bien vouloir prendre le temps de renseigner la rapide consultation que vous trouverez au verso.

Bien syndicalement, le Secrétariat académique du SNES de Nice

Votation SNES-FSU
Ces réformes dont il est question :
Vous avez la parole!

Âge :

Type d'établissement :

Discipline :

1. Réforme de l'éducation, « Ecole de la confiance »

J'approuve cette réforme :

Je n'approuve pas cette réforme :

Sans opinion :

0. La réforme du lycée :

J'approuve cette réforme :

Je n'approuve pas cette réforme :

Sans opinion :

1. La réforme de la Fonction Publique :

J'approuve cette réforme :

Je n'approuve pas cette réforme :

Sans opinion :

Commentaires :